



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
en exercice : 19
présents : 15
votants : 17

L'an deux mil vingt quatre
le douze février à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 8 février 2024

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, M. MARTICORENA Jean-Claude, Adjoint. M. AUTISSIER Bertrand, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme Danielle CHAVASSE, M. RIGOUDY Daniel, Mme JACQUET Henriette.

ABSENTS EXCUSES : Mme CAMUS Katy (pouvoir à Mme GATET), Mme BURGAUD Véronika (pouvoir à Mme TONOLI).

ABSENTS : M. GROS Gérémy, M. PEYRE Bernard.

Secrétaire : M. Didier LAROSE.

DELIBERATION N° 2024 – 07

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « AVSR Basket »

Mme la Maire rappelle que l'Association « Ampuis Vienne Saint Romain Reventin Basket » organise du 29 au 31 mars 2024 la 21^{ème} édition de son tournoi annuel international U19 masculins dans les gymnases de St Romain, d'Ampuis et de Reventin-Vaugris. Pour la 2^{ème} année, un tournoi international féminines U18 sera conjointement organisé.

L'Association a fait parvenir en Mairie une demande de subvention exceptionnelle pour l'organisation de cet évènement.

Considérant que ce tournoi regroupe de nombreuses équipes françaises et étrangères européennes,

Considérant que pour permettre au plus grand nombre de public d'assister à ces matchs de qualité, l'entrée reste gratuite,

Mme la Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 600 € afin d'aider l'Association à équilibrer son budget pour cette organisation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 600 € à l'association « AVSR Basket » pour l'organisation du tournoi international U19 masculins et U18 féminines prévu du 29 mars au 31 mars 2024,
- Dit que la dépense de cette subvention sera imputée sur les crédits inscrits au compte 65748 du Budget 2024,
- Dit que l'association devra fournir une justification de l'emploi de la subvention et un bilan de ce tournoi,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 13 février 2024.

Mme Edith RUCHON, Maire



Acte rendu exécutoire le 15/02/2024

- après télétransmission électronique le 15/02/2024

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 15/02/2024